


Quelques exemples de remboursement maximum

<i>montants arrondis à l'euro inférieur Sécurité sociale + MNPLC</i>	Régime SGDL
vous consultez un médecin spécialiste * (consultation remboursée 15,10 € par la Sécurité sociale)	62 €
vous êtes chirurgien dentiste vous pose une couronne (remboursée 75,25 € par la Sécurité sociale)	521 €
 vous fourniture optique (deux exemples de remboursement correspondant aux corrections les plus fréquentes, pour une monture et 2 verres de la même correction)	
vous êtes myope et astigmat (remboursé 6,60 € par la Sécurité sociale)	352 €
vous êtes myope et presbyte (remboursé 11,36 € par la Sécurité sociale)	439 €

* dans le cadre du respect du parcours de soins

Les cotisations mensuelles pour les membres de la Société des Gens de Lettres au 1^{er} janvier 2010

Cotisations mensuelles des adhérents inscrits au régime général de la Sécurité sociale. La taxe relative à la CMU et les cotisations œuvres sociales et caisse spéciale de funérailles sont incluses. Gratuité pour le 3^e enfant et les suivants.

	Régime SGDL
Par adulte de moins de 60 ans	85,67 €
Par adulte de 60 ans et +	111,35 €
Par enfant	33,17 €

Paiement de vos cotisations : votre Mutuelle, toujours attentive aux économies de gestion, a décidé la suppression du Titre Interbancaire de Paiement. Vous avez toujours la possibilité de régler vos cotisations par chèque mais nous vous invitons à utiliser la procédure de prélèvement automatique de vos cotisations et de bénéficier ainsi d'un escompte de 2%.

Bon à savoir

- ⇒ Le forfait journalier et les suppléments de chambre seule sont versés sans limitation de durée et quel que soit le motif de l'hospitalisation.
- ⇒ La garantie assistance Audiens est à vos côtés en cas d'accident ou de maladie soudaine (24 h/ 24, 7 j/ 7). Elle met également à votre disposition des services d'informations et de conseils par téléphone. Pour en savoir plus, consulter la notice Audiens assistance sur le site www.audiens.org.
- ⇒ La MNPLC souhaite la bienvenue à tous les nouveaux bébés mutualistes en offrant le « panier bébé », élaboré par notre pharmacie avec des produits de soins bio, des articles de prévention et des conseils nutrition et santé. Le formulaire de demande est disponible sur www.audiens.org.